

REVUE SPIRITE

JOURNAL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

12° ANNÉE.

N° 10.

OCTOBRE 1869.

Questions et Problèmes.

Les expiations collectives.

(Œuvres posthumes)

QUESTION. — *Le Spiritisme nous explique parfaitement la cause des souffrances individuelles, comme conséquences immédiates des fautes commises dans l'existence présente, ou expiation du passé ; mais, puisque chacun ne doit être responsable que de ses propres fautes, on s'explique moins les malheurs collectifs qui frappent les agglomérations d'individus, comme parfois toute une famille, toute une ville, toute une nation ou toute une race, et qui atteignent les bons comme les mauvais, les innocents comme les coupables.*

Réponse. — Toutes les lois qui régissent l'univers, qu'elles soient physiques ou morales, matérielles ou intellectuelles, ont été découvertes, étudiées, comprises, en procédant de l'étude de l'individualité, et de celle de la famille à celle de tout l'ensemble, en généralisant graduellement, et en constatant l'universalité des résultats.

Il en est de même aujourd'hui pour les lois que l'étude du Spiritisme vous fait connaître ; vous pouvez appliquer, sans crainte d'errer, les lois qui régissent l'individu à la famille, à la nation, aux races, à l'ensemble des habitants des mondes, qui sont des individualités collectives. Il y a les fautes de l'individu, celles de la famille, celles de la nation, et chacune, quel que soit son caractère, s'expie en vertu de la même loi. Le bourreau expie envers sa victime, soit en se trouvant en sa présence dans l'espace, soit en vivant en contact avec elle dans une ou plusieurs existences successives jusqu'à la réparation de tout le mal commis. Il en est de même lorsqu'il s'agit de crimes commis solidairement par un certain nombre ; les expiations sont solidaires, ce qui n'anéantit pas l'expiation simultanée des fautes individuelles.

En tout homme il y a trois caractères : celui de l'individu, de l'être en lui-même ; celui de membre de la famille, et enfin celui de citoyen ; sous chacune de ces trois faces, il peut être criminel ou vertueux, c'est-à-dire qu'il peut être vertueux comme père de famille, en même temps que criminel comme citoyen, et réciproquement ; de là les situations spéciales qui lui sont faites dans ses existences successives.

Sauf exception, on peut donc admettre comme règle générale que tous ceux qu'une tâche commune réunit dans une existence, ont déjà vécu ensemble pour travailler au même résultat, et se trouveront encore réunis dans l'avenir jusqu'à ce qu'ils aient atteint le but, c'est à dire expié le passé, ou accompli la mission acceptée.

Grâce au Spiritisme, vous comprenez maintenant la justice des épreuves qui ne ressortent pas des actes de la vie présente, parce que vous vous dites que c'est l'acquit des dettes du passé ; pourquoi n'en serait-il pas de même des épreuves collectives ? Vous dites que les malheurs généraux frappent l'innocent comme le coupable ; mais ne savez-vous pas que l'innocent d'aujourd'hui peut avoir été le coupable d'hier ? Qu'il soit frappé individuellement ou collectivement, c'est qu'il l'a mérité. Et puis, comme nous l'avons dit, il y a les fautes de l'individu et celles du citoyen ; l'expiation des unes n'affranchit pas de l'expiation des autres, car il faut que toute dette soit payée jusqu'à la dernière obole. Les vertus de la vie privée ne sont pas celles de la vie publique ; tel qui est excellent citoyen peut être très mauvais père de famille, et tel qui est bon père de famille, probe et honnête dans ses affaires, peut être un mauvais citoyen, avoir soufflé le feu de la discorde, opprimé le faible, trempé la main dans des crimes de lèse-société. Ce sont ces fautes collectives qui sont expiées collectivement par les individus qui y ont concouru, lesquels se retrouvent pour subir ensemble la peine du talion, ou avoir l'occasion de réparer le mal qu'ils ont fait, en prouvant leur dévouement à la chose publique, en secourant et assistant ceux qu'ils avaient jadis maltraités. Ce qui est incompréhensible, inconciliable avec la justice de Dieu, sans la préexistence de l'âme, devient clair et logique par la connaissance de cette loi.

La solidarité, qui est le véritable lien social, n'est donc pas seulement pour le présent ; elle s'étend dans le passé et dans l'avenir, puisque les mêmes individualités se sont trouvées, se retrouvent et se retrouveront pour graviter ensemble l'échelle du progrès, en se prêtant un concours mutuel. Voilà ce que fait comprendre le

Spiritisme par l'équitable loi de la réincarnation et la continuité des rapports entre les mêmes êtres. Clélie DUPLANTIER.

Remarque. Bien que cette communication rentre dans les principes connus de la responsabilité du passé et de la continuité des rapports entre les Esprits, elle renferme une idée en quelque sorte neuve et d'une grande importance. La distinction qu'elle établit entre la responsabilité des fautes individuelles ou collectives, celles de la vie privée et de la vie publique, donne la raison de certains faits encore peu compris, et montre d'une manière plus précise la solidarité qui relie les êtres les uns aux autres, et les générations entre elles.

Ainsi, souvent on renaît dans la même famille, ou du moins les membres d'une même famille renaissent ensemble pour en constituer une nouvelle dans une autre position sociale, afin de resserrer leurs liens d'affection, ou réparer leurs torts réciproques. Par des considérations d'un ordre plus général, on renaît souvent dans le même milieu, dans la même nation, dans la même race, soit par sympathie, soit pour continuer avec les éléments déjà élaborés les études que l'on a faites, se perfectionner, poursuivre des travaux commencés que la brièveté de la vie ou les circonstances n'ont pas permis d'achever. Cette réincarnation dans le même milieu est la cause du caractère distinctif des peuples et des races ; tout en s'améliorant, les individus conservent la nuance primitive jusqu'à ce que le progrès les ait complètement transformés.

Les Français d'aujourd'hui sont donc ceux du siècle dernier, ceux du moyen âge, ceux des temps druidiques ; ce sont les exacteurs et les victimes de la féodalité ; ceux qui ont asservi les peuples et ceux qui ont travaillé à leur émancipation, qui se retrouvent sur la France transformée, où les uns expient dans l'abaissement, leur orgueil de race, et où les autres jouissent du fruit de leurs labeurs. Quand on songe à tous les crimes de ces temps où la vie des hommes et l'honneur des familles étaient comptés pour rien, où le fanatisme élevait des bûchers en l'honneur de la divinité, à tous les abus de pouvoir, à toutes les injustices qui se commettaient au mépris des droits naturels les plus sacrés, qui peut être certain de n'y avoir pas plus ou moins trempé les mains, et doit-on s'étonner de voir de grandes et terribles expiations collectives ?

Mais de ces convulsions sociales sort toujours une amélioration ; les esprits s'éclairent par l'expérience ; le malheur est le stimulant

qui les pousse à chercher un remède au mal ; ils réfléchissent dans l'erraticité, prennent de nouvelles résolutions, et quand ils reviennent ils font mieux. C'est ainsi que s'accomplit le progrès, de génération en génération.

On ne peut douter qu'il y ait des familles, des villes, des nations, des races coupables, parce que, dominées par les instincts d'orgueil, d'égoïsme, d'ambition, de cupidité, elles marchent dans une mauvaise voie, et font collectivement ce qu'un individu fait isolément ; une famille s'enrichit aux dépens d'une autre famille ; un peuple subjugué un autre peuple, y porte la désolation et la ruine ; une race veut anéantir une autre race. Voilà pourquoi il y a des familles, des peuples et des races sur qui s'appesantit la peine du talion.

« Qui a tué par l'épée périra par l'épée, » a dit le Christ ; ces paroles peuvent se traduire ainsi : Celui qui a répandu le sang verra le sien répandu ; celui qui a promené la torche de l'incendie chez autrui, verra la torche de l'incendie se promener chez lui ; celui qui a dépouillé sera dépouillé ; celui qui asservit et maltraite le faible, sera faible, asservi et maltraité à son tour, que ce soit un individu, une nation ou une race, parce que les membres d'une individualité collective sont solidaires du mal comme du bien qui se fait en commun.

Tandis que le Spiritisme élargit le champ de la solidarité, le matérialisme le réduit aux mesquines proportions de l'existence éphémère d'un homme ; il en fait un devoir social sans racines, sans autre sanction que la bonne volonté et l'intérêt personnel du moment ; c'est une théorie, une maxime philosophique, dont rien n'impose la pratique ; pour le Spiritisme, la solidarité est un fait reposant sur une loi universelle de la nature, qui relie tous les êtres du passé, du présent et de l'avenir, et aux conséquences de laquelle nul ne peut se soustraire. Voilà ce que tout homme peut comprendre, quelque peu lettré qu'il soit.

Quand tous les hommes comprendront le Spiritisme, ils comprendront la véritable solidarité, et par suite, la véritable fraternité. La solidarité et la fraternité ne seront plus des devoirs de circonstance que l'on prêche bien souvent plus dans son propre intérêt que dans celui d'autrui. Le règne de la solidarité et de la fraternité sera forcément celui de la justice pour tous, et le règne de la justice sera celui de la paix et de l'harmonie entre les individus, les familles, les peuples et les races. Y arrivera-t-on ? En douter

serait nier le progrès. Si on compare la société actuelle, chez les nations civilisées, à ce qu'elle était au moyen âge, certes la différence est grande ; si donc les hommes ont marché jusqu'ici, pourquoi s'arrêteraient-ils ? A voir le chemin qu'ils ont fait depuis un siècle seulement, on peut juger de celui qu'ils feront d'ici un autre siècle.

Les convulsions sociales sont les révoltes des Esprits incarnés contre le mal qui les étreint, l'indice de leurs aspirations vers ce même règne de la justice dont ils ont soif, sans toutefois se rendre encore un compte bien net de ce qu'ils veulent et des moyens d'y arriver ; c'est pourquoi ils se remuent, s'agitent, renversent à tort et à travers, créent des systèmes, proposent des remèdes plus ou moins utopiques, commettent même mille injustices, soi-disant par esprit de justice, espérant que de ce mouvement sortira peut-être quelque chose. Plus tard ils définiront mieux leurs aspirations, et la route s'éclaircira.

Quiconque va au fond des principes du Spiritisme philosophique, considère les horizons qu'il découvre, les idées qu'il fait naître et les sentiments qu'il développe, ne saurait douter de la part prépondérante qu'il doit avoir dans la régénération, car il conduit précisément, et par la force des choses, au but auquel aspire l'humanité : le règne de la justice par l'extinction des abus qui en ont arrêté les progrès, et par la moralisation des masses. Si ceux qui rêvent le maintien du passé ne le jugeaient pas ainsi, ils ne s'acharneraient pas autant après lui ; ils le laisseraient mourir de sa belle mort comme il en a été de maintes utopies. Cela seul devrait donner à penser à certains railleurs qu'il doit y avoir là quelque chose de plus sérieux qu'ils ne se l'imaginent. Mais il y a des gens qui rient de tout, qui riraient de Dieu s'ils le voyaient sur la terre. Puis il y a ceux qui ont peur de voir se dresser devant eux, l'âme qu'ils s'obstinent à nier.

Quelque influence que doive un jour exercer le Spiritisme sur l'avenir des sociétés, ce n'est pas à dire qu'il substituera son autocratie à une autre autocratie, ni qu'il imposera des lois ; d'abord, parce que, proclamant le droit absolu de la liberté de conscience et du libre examen en matière de foi, comme croyance il veut être librement accepté, par conviction et non par contrainte ; par sa nature, il ne peut ni ne doit exercer aucune pression ; proscrivant la foi aveugle, il veut être compris ; pour lui, il n'y a point de mystères, mais une foi raisonnée, appuyée sur les faits, et qui veut la lumière ;

il ne répudie aucune des découvertes de la science, attendu que la science est le recueil des lois de la nature, et que ces lois étant de Dieu, répudier la science, serait répudier l'œuvre de Dieu.

En second lieu, l'action du Spiritisme étant dans sa puissance moralisatrice, il ne peut affecter aucune forme autocratique, car alors il ferait ce qu'il condamne. Son influence sera prépondérante, par les modifications qu'il apportera dans les idées, les opinions, le caractère, les habitudes des hommes et les rapports sociaux ; cette influence sera d'autant plus grande qu'elle ne sera pas imposée. Le Spiritisme, puissant comme philosophie, ne pourrait que perdre, dans ce siècle de raisonnement, à se transformer en puissance temporelle. Ce n'est donc pas lui qui fera les institutions sociales du monde régénéré ; ce sont les hommes qui les feront sous l'empire des idées de justice, de charité, de fraternité et de solidarité mieux comprises par l'effet du Spiritisme.

Le Spiritisme, essentiellement positif dans ses croyances, repousse tout mysticisme, à moins qu'on n'étende ce nom, comme le font ceux qui ne croient à rien, à toute idée spiritualiste, à la croyance en Dieu, en l'âme, et en la vie future. Il porte certainement les hommes à s'occuper sérieusement de la vie spirituelle, parce que c'est la vie normale, et que c'est là que doivent s'accomplir leurs destinées, puisque la vie terrestre n'est que transitoire et passagère ; par les preuves qu'il donne de la vie spirituelle, il leur apprend à n'attacher aux choses de ce monde qu'une importance relative, et par là leur donne la force et le courage pour supporter patiemment les vicissitudes de la vie terrestre ; mais en leur apprenant qu'en mourant ils ne quittent pas ce monde sans retour ; qu'ils peuvent y revenir perfectionner leur éducation intellectuelle et morale, à moins qu'ils ne soient assez avancés pour mériter d'aller dans un monde meilleur ; que les travaux et les progrès qu'ils y accomplissent, ou y font accomplir leur profiteront à eux-mêmes, en améliorant leur position future, c'est leur montrer qu'ils ont tout intérêt à ne pas le négliger ; s'il leur répugne d'y revenir, comme ils ont leur libre arbitre, il dépend d'eux de faire ce qu'il faut pour aller ailleurs ; mais qu'ils ne se méprennent pas sur les conditions qui peuvent leur mériter un changement de résidence ! Ce n'est pas à l'aide de quelques formules en paroles ou en actions qu'ils l'obtiendront, mais par une réforme sérieuse et radicale de leurs imperfections ; c'est en se modifiant, en se dépouillant de leurs mauvaises passions, en acquérant chaque jour de nouvelles qualités ; en enseignant à tous, par

l'exemple, la ligne de conduite qui doit amener solidairement tous les hommes au bonheur par la fraternité, la tolérance et l'amour.

L'humanité se compose des personnalités qui constituent les existences individuelles, et des générations qui constituent les existences collectives. Les unes et les autres marchent au progrès par des phases variées d'épreuves, qui sont ainsi, individuelles pour les personnes et collectives pour les générations. De même que pour l'incarné chaque existence est un pas en avant, chaque génération marque une étape du progrès pour l'ensemble ; c'est ce progrès de l'ensemble qui est irrésistible, et entraîne les masses en même temps qu'il modifie et transforme en instrument de régénération, les erreurs et les préjugés d'un passé appelé à disparaître. Or, comme les générations sont composées des individus qui ont déjà vécu dans les générations précédentes, le progrès des générations est ainsi la résultante du progrès des individus.

Mais qui me démontrera, dira-t-on peut-être, la solidarité qui existe entre la génération actuelle et les générations qui l'ont précédée ou qui la suivront ? Comment pourra-t-on me prouver que j'ai vécu au moyen âge, par exemple, et que je reviendrai prendre part aux événements qui s'accompliront dans la suite des temps ?

Le principe de la pluralité des existences a été assez souvent démontré dans la *Revue* et dans les ouvrages fondamentaux de la doctrine, pour que nous ne nous y arrêtions pas ici ; l'expérience et l'observation des faits de la vie journalière fourmillent de preuves physiques et d'une démonstration presque mathématique. Nous engageons seulement les penseurs à s'attacher aux preuves morales résultant du raisonnement et de l'induction.

Est-il absolument nécessaire de voir une chose pour y croire ? En voyant des effets, ne peut-on avoir la certitude matérielle de la cause ?

En dehors de l'expérimentation, la seule voie légitime qui s'ouvre à cette recherche, consiste à remonter de l'effet à la cause. La justice nous offre un exemple bien remarquable de ce principe, lorsqu'elle s'applique à découvrir *les indices* des moyens qui ont servi à la perpétration d'un crime, *les intentions* qui ajoutent à la culpabilité du malfaiteur. On n'a pas pris ce dernier sur le fait et cependant il est condamné sur ces indices.

La science qui ne prétend marcher que par expérience, affirme tous les jours des principes qui ne sont que des inductions des causes dont elle n'a vu que les effets.

En géologie on détermine l'âge des montagnes ; les géologues ont-ils assisté à leur soulèvement, ont-ils vu se former les couches de sédiment qui déterminent cet âge ?

Les connaissances astronomiques, physiques et chimiques permettent d'apprécier le poids des planètes, leur densité, leur volume, la vitesse qui les anime, la nature des éléments qui les composent ; cependant les savants n'ont pu faire d'expérience directe et c'est à l'analogie et à l'induction que nous devons tant de belles et précieuses découvertes.

Les premiers hommes, sur le témoignage de leur sens, affirmaient que c'est le soleil qui tourne autour de la terre. Cependant, ce témoignage les trompait et le raisonnement a prévalu.

Il en sera de même pour les principes préconisés par le Spiritisme, dès qu'on voudra bien les étudier sans parti pris, et c'est alors que l'humanité entrera véritablement et rapidement dans l'ère de progression et de régénération, parce que les individus ne se sentant plus isolés entre deux abîmes, l'inconnu du passé et l'incertitude de l'avenir, travailleront avec ardeur à perfectionner et à multiplier des éléments de bonheur qui sont leur œuvre ; parce qu'ils reconnaîtront qu'ils ne tiennent pas du hasard la position qu'ils occupent dans le monde, et qu'ils jouiront eux-mêmes dans l'avenir et dans de meilleures conditions, des fruits de leurs labeurs et de leurs veilles. C'est qu'enfin le Spiritisme leur apprendra que si les fautes commises collectivement sont expiées solidairement, les progrès accomplis en commun sont également solidaires, et c'est en vertu de ce principe que disparaîtront les dissensions des races, des familles et des individus, et que l'humanité dépouillée des langes de l'enfance, marchera rapidement et virilement à la conquête de ses véritables destinées.

ALLAN KARDEC.

Les précurseurs du Spiritisme.

Dupont de Nemours.

Parmi les hommes qui ont préparé par leurs écrits, l'avènement définitif du Spiritisme, il en est qui tiennent leurs croyances sur nos principes, de la tradition et de l'enseignement, tandis que d'autres sont arrivés à ces convictions par leurs propres méditations aidées de l'inspiration divine.

Dupont de Nemours, écrivain presque oublié aujourd'hui, et dont

nous nous faisons un devoir de signaler les travaux à nos lecteurs, admirateur et adepte des doctrines de Leibnitz, partisan de l'école théosophique, fut certainement à la fin du siècle dernier, un des précurseurs les plus éminents des enseignements de la doctrine spirite actuelle.

Nous l'affirmons avec la plus entière certitude, il serait difficile de trouver soit parmi ses contemporains, soit parmi les penseurs de notre époque, un écrivain qui ait mieux compris par la seule puissance du raisonnement, les véritables destinées de l'âme, son origine probable, et les conditions morales et spirituelles de son existence terrestre.

Personne mieux que lui n'a exprimé en termes virils et bien sentis, le rôle de Dieu dans l'univers, l'harmonie et la justice infinies des lois qui gouvernent la création, la progression sans limite qui régit tous les êtres depuis l'infusoire invisible jusqu'à l'homme, et de l'homme jusqu'à Dieu ; personne n'a mieux apprécié l'importance de nos communications avec le monde invisible, ni mieux conçu la nature des épreuves, des récompenses et des expiations humaines. Certainement jamais avant lui *la pluralité des existences n'a été mieux affirmée, la nécessité de la réincarnation et de l'oubli du passé mieux établie*, la vie de l'espace mieux déterminée.

Dupont de Nemours considère les animaux comme des frères cadets de l'humanité, comme les anneaux inférieurs de la chaîne continue par lesquels l'homme a dû passer avant d'arriver à l'état humain. C'est là, du reste, une pensée qui lui est commune avec son maître Leibnitz. Ce grand philosophe soutenait la possibilité pour l'Esprit humain, d'avoir animé les végétaux, puis les animaux. Nous ferons remarquer qu'il n'y a aucune analogie entre ce système, incessamment progressif, et celui de la métempsychose animale pour l'avenir, qui est évidemment absurde. Nous livrons sans commentaire, à nos lecteurs, cette conception qui se retrouve dans les ouvrages d'un grand nombre de philosophes contemporains, nous réservant d'exprimer plus tard notre opinion à cet égard.

En attendant, nous serons heureux de voir s'ajouter au dossier volumineux réuni par M. Allan Kardec sur cette intéressante question, les réflexions et les communications dont elle pourrait être l'objet, soit de la part des spirites isolés, soit des groupes et des sociétés qui jugeraient opportun de la mettre à l'étude.

Les passages suivants, extraits du principal ouvrage de Dupont de Nemours, la *Philosophie de l'univers*, dédié au célèbre chimiste

Lavoisier, prouveront mieux que de plus longs commentaires, ses droits à la reconnaissance et à l'admiration des spiritualistes en général et plus particulièrement des spirites.

EPIGRAPHE : *Rien de rien ; rien sans cause ; rien qui n'ait d'effet.*

Pages 41 et suiv. : *Il n'y a point de hasard.*

« Que des êtres intelligents aient pu être produits par une cause inintelligente, cela est absurde ; *par hasard*, c'est un mot imaginé pour voiler l'ignorance. *Il n'y a point de hasard* : non pas même dans les événements les plus insignifiants, pas même dans les chances du jeu ; mais parce que nous ignorons les causes, nous supposons, nous croyons, nous disons qu'il y a *du hasard*, et nous calculons même le nombre de nos maladresses *comme des chances de hasard*, quoique ces maladresses ne soient point *des hasards*, mais des effets physiques de causes physiques mises en mouvement par une intelligence peu éclairée.

« Que tous les êtres intelligents aient le pouvoir, plus ou moins étendu, non pas de dénaturer, mais d'arranger, de combiner, de modifier les choses inintelligentes ; c'est ce que nous prouvent tous nos travaux, et ceux des *animaux nos frères*.

« Nous avons rejeté le mot et l'idée de *hasard*, comme vides de sens et indignes de la philosophie. Rien n'arrive, rien ne peut arriver que conformément à des lois.

Théorie du périsprit.

« Deux espèces de lois physiques nous ont frappé : celles qui communiquent le mouvement à la matière inanimée et qui sont l'objet des sciences exactes ; celles qui le lui impriment par la volonté des êtres intelligents.

« *Il nous a paru que cette manière d'imprimer le mouvement devait tenir à l'extrême expansibilité d'une matière très subtile*, et nous en avons trouvé un exemple dans l'effet de la machine à vapeur, dans celui de la poudre à canon ; mais la difficulté est demeurée la même, car il n'est pas plus compréhensible, qu'une intelligence, une volonté, des passions, rendent expansible la matière la plus subtile comme la plus compacte. Cependant le fait est si fréquemment constaté par chacun de nos mouvements, qu'il nous a bien fallu reconnaître dans l'intelligence, *cette puissance, plus ou moins étendue, selon l'organisation des Esprits qui en sont doués.*

Pages 51 et suiv. : *Solidarité ; voix intérieure.*

« Chaque bonne action est une espèce de prêt fait au genre humain ; c'est une avance, mise dans un commerce où toutes les expéditions ne profitent pas, mais où la plupart amènent cependant des retours plus ou moins avantageux, de sorte que personne ne les a multipliées sans qu'elles lui produisent en masse un grand bénéfice.

« La *conscience* est au fond du cœur humain, le ministre perpétuel du créateur. Elle établit *UNE AME dans l'âme pour juger l'âme*. Il semble qu'il y ait un *nous* qui agit, et un autre *nous* qui décide si le désir est honnête, si l'action est bonne. Point de bonheur quand ils ne sont pas d'accord, quand le plus impétueux des deux cesse de respecter le meilleur et le plus sage, car celui-ci ne perd pas ses droits ; il peut céder passagèrement dans un combat, mais il prend sa revanche ; il est né pour commander et finalement il commande. Il peut récompenser, quand les hommes oppriment et croient punir. Il peut punir, quand les hommes accumulent les éloges et multiplient les récompenses. La société ne voit et ne doit juger que les actions. La conscience voit et juge de plus les intentions et les motifs. Elle fait rougir de la reconnaissance mal acquise et de la réputation usurpée.

Pages 127 et suiv. : *Existence et communication des Esprits désincarnés.*

« N'y a-t-il que les hommes qui aient reçu ce pouvoir protecteur des actions honnêtes et qui soient susceptibles du sentiment qui l'excite, qui le dirige ? Sont-ils bien certainement les plus ingénieux, les plus nobles, les plus riches en sensations et en faculté de tous les citoyens de l'univers, de tous les êtres intelligents créés ? *Oui, de ceux qui nous sont connus*. Mais connaissons-nous tous les *êtres* ? Connaisssons-nous seulement tous ceux qui habitent notre globe ? Avons-nous les sens qu'il faudrait pour les connaître ? L'orgueil peut-être répondra encore *oui* ; et ce sera un orgueil insensé.

« Homme, ta vue plonge au-dessous de toi ; tu distingues très bien la gradation non interrompue établie par nuances imperceptibles, entre tous les animaux. (...) Est-ce à toi que la progression doit s'arrêter ? Lève les yeux, tu en es digne : tu penses, tu es né pour penser. Oses-tu comparer la distance effrayante que tu reconnais entre toi et Dieu, avec celle si petite qui m'a fait hésiter entre toi et la fourmi ? Cet espace immense est-il vide ?

Il ne l'est pas, il ne peut pas l'être, l'univers est sans lacune.

S'il est rempli, par qui l'est-il ? Nous ne pouvons *le savoir* ; mais puisque la place existe, il doit s'y trouver quelqu'un et quelque chose. Pourquoi n'avons-nous aucune connaissance évidente de ces êtres dont la convenance, l'analogie, la nécessité dans l'univers, frappent la réflexion, qui peut seule nous les indiquer ? De ces êtres qui doivent nous surpasser en perfection, en facultés, en puissance, autant que nous surpassons les animaux de la dernière classe et les plantes ?... C'est que nous n'avons pas les organes et les sens qu'il nous faudrait pour que notre intelligence communiquât avec eux, quoi qu'ils puissent très bien avoir des sens et des organes propres à nous discerner et à influencer sur nous, de même que nous discernons et que nous régissons des races entières d'animaux qui nous ignorent et qui ne sont nos inférieurs que d'un très petit nombre de sens. Quelle pauvreté de n'en avoir que cinq ou six, et de n'être que des hommes. On peut en avoir dix, cent... et c'est ainsi que les mondes embrassent les mondes et que sont classifiés *les êtres intelligents*.

Ce que nous faisons pour *nos frères cadets* (les animaux)... les génies, les anges (permettez-moi d'employer des noms en usage pour désigner des êtres que je devine et que je ne connais pas), ces êtres qui valent bien mieux que nous, le font pour nous... Mais ne supposez pas cependant que je traite de *purs Esprits* les êtres qui nous sont supérieurs...

Nous savons parfaitement que nos passions et notre volonté meuvent notre corps, par un moyen qui nous est inconnu et qui semble fortement contrarier les lois de la gravitation, de la physique, de la mécanique, etc. Cela nous suffit pour comprendre quelle doit être dans le monde et sur nous l'action des intelligences *surhumaines* qui peuvent nous être connues par l'induction, le raisonnement, la comparaison de ce que nous sommes à d'autres animaux, même assez intelligents, et qui n'ont pas de nous la moindre idée.

« Nous ne pouvons espérer de plaire aux *intelligences* d'un grade supérieur par les actes que l'homme même trouverait odieux. Nous ne pouvons pas nous flatter davantage de les tromper comme les hommes, par un extérieur hypocrite, qui ne fait que rendre le crime plus méprisable. Elles peuvent assister à nos actions les plus secrètes. Elles peuvent être instruites de nos soliloques et même de nos pensées non formulées. Nous ignorons combien elles ont de manières de lire dans notre cœur ; nous, dont la misère, la grossièreté, l'ineptie, bornent nos moyens de connaître à toucher, voir,

entendre et quelquefois analyser, conjecturer. Cette maison qu'un Romain célèbre voulait faire bâtir ouverte à la vue de tous les citoyens, elle existe et nous y logeons. Nos voisins, ce sont les chefs et les magistrats de la grande république, revêtus du droit et du pouvoir de récompenser et de punir, même l'intention qui pour eux n'est pas un mystère. Et ceux qui en pénètrent plus complètement les moindres variations, les inflexions les plus légères, ce sont les plus puissants et les plus sages.

« Ils ne nous abandonnent jamais ; nous les trouvons, surtout, dès que nous sommes seuls. Ils nous accompagnent en voyage, dans l'exil, en prison, au cachot. Ils voltigent autour de notre cerveau réfléchissant et paisible. *Nous pouvons les interroger*, et toutes les fois que nous le tentons, *on dirait* qu'ils nous répondent. Pourquoi ne le feraient-ils pas ? Nos amis nous rendent bien un pareil service, mais seulement ceux de nos amis qui nous inspirent un grand respect. »

Pages 161 et suiv. : *Pluralité des existences*.

« Si le véritable *nous* ne renferme que notre *intelligence*, notre faculté de sentir, celle de raisonner nos sensations ; si notre corps et les organes dont il est composé ne sont qu'une machine à *notre service*, c'est-à-dire à celui de l'intelligence qui serait le NOUS ; si les bornes du pouvoir présent de cette intelligence ne tiennent pas à sa nature intelligente, mais seulement à la plus ou moins grande perfection de la machine qui lui a été donnée à régir ; si elle peut même perfectionner et cette machine et le parti qu'elle en tire, la thèse change, et toutes les conséquences doivent changer.

« J'avoue que cette supposition me paraît la vraie, et j'espère vous montrer avant de finir cet écrit, qu'elle est celle qui s'accorde le mieux avec les lois générales, avec l'ordre équitable et plein de raison qui règne dans l'univers. Il me semble que le MOI n'est ni mon bras, ni ma tête, ni un mélange de membres et d'esprit, mais le principe intelligent qui marche par mes jambes, frappe ou travaille par mon bras, combine par ma tête, jouit ou souffre par tous mes organes. Je ne vois dans ceux-ci que *des conducteurs* propres à m'amener des sensations, et *des serviteurs* à mon usage. Jamais je ne me persuaderai que le *moi* soit autre chose que ce qui sent, pense ou raisonne en moi.

« Si je n'ai pas tort, et s'il n'y a point d'autre *Dupont* que celui qui vous aime, où est la difficulté que lorsque *sa maison sera détruite*, il en cherche une nouvelle par son intelligence qui lui resterait ;

qu'il la sollicite ou la reçoive soit des êtres intelligents qui lui sont supérieurs, soit plutôt du Dieu rémunérateur ; soit même de quelque loi de la nature qui nous serait inconnue, et qui, pour animer les corps des êtres intelligents supérieurs, *donnerait la priorité aux principes intelligents qui auraient tenu la meilleure conduite dans un corps d'un ordre inférieur ; à celui qui se serait le plus élevé au-dessus de la portée commune des autres êtres intelligents emmaillotés comme lui, sous les organes d'un animal de la même espèce... »*

Pages 166 et suiv. : *Origines animales.*

« Il y a peut-être quelque induction à tirer de la ressemblance frappante qu'on trouve entre certains hommes et certains animaux. Quand je me vois les yeux, le front, le nez, le menton, le cou, les reins, la marche, les passions, le caractère, les défauts, les vertus, la prud'homie, l'orgueil, la douceur, la colère, la paresse, la vigilance, l'opiniâtreté à ne point lâcher prise d'un dogue de forte race, je n'ai aucune répugnance à *croire* que j'étais naguère, un très honnête chien, singulièrement fidèle et obéissant à son maître, cherchant et rapportant à merveille ; caressant les enfants, exact à la règle, défendant les récoltes, gardant les troupeaux le jour et la nuit, levant la jambe contre les roquets, brave jusqu'à oser attaquer le tigre au risque d'en être mangé, coiffant le sanglier et n'ayant aucune peur du loup. Pour ces bonnes qualités obscurcies par quelques hogneries, quelques querelles déplacées et quelques caresses inopportunes, on devient l'animal que je suis : assez généralement estimé, aimé de quelques personnes, et les aimant bien davantage ; à tout prendre, fort heureux ; tracassé quelquefois mal à propos par ses amis, ne pouvant l'être impunément que par eux, et sensible à ces accidents, comme un pauvre chien qu'on fouette avec injustice.

Oubli des existences antérieures.

« Le souvenir de la vie précédente serait un puissant secours pour celle qui la suit : Quelques êtres supérieurs à l'homme, lorsqu'ils sont en marche graduelle de perfection et d'un avancement non interrompu, ont peut-être cet avantage comme récompense de leur vertu passée ; il ne peut être accordé, sans doute, à ceux qui sont encore éprouvés et qui doivent monter à Dieu, *en commençant ou recommençant entièrement à neuf cette carrière, initiative de haute moralité.* »

Variétés.

L'Esprit d'un chien.

Nous reproduisons, d'après la *Petite Presse* du 23 avril 1869, l'anecdote suivante concernant l'intelligence des animaux. C'est un document de plus à ajouter au dossier volumineux que M. Allan Kardec nous a légué sur cette étude intéressante. Il en avait fait l'objet d'un traité spécial qu'il se proposait de publier personnellement dans un avenir prochain. Nous nous efforcerons de remplir ses vues en le faisant en temps utile et dès que les travaux de toutes natures qui nous incombent nous permettront de nous y consacrer tout particulièrement. Jusque-là nous serons reconnaissants à ceux de nos correspondants qui voudront nous communiquer soit leurs réflexions personnelles à cet égard, soit les communications ou faits de nature à nous éclairer aussi complètement que possible, sur cette création si intéressante parmi toutes les œuvres du créateur.

« Le dernier mot de l'intelligence des chiens n'a pas encore été dit, écrit à l'*Italia* un officier de l'armée italienne. Un curieux épisode de brigandage, dont nous pouvons garantir l'exactitude, nous en fournit une nouvelle preuve.

« Dans une des dernières opérations militaires destinées à purger les provinces napolitaines du brigandage, l'escadron du capitaine *** se dirigeait silencieusement, à la faveur de la nuit, vers un petit bois que des informations très sûres et très précises désignaient comme le repaire habituel d'une bande de brigands.

« A la petite pointe du jour, nos cavaliers, qui avaient eu soin d'étouffer le bruit de leurs armes et des sabots de leurs chevaux, se trouvaient à une faible distance de l'endroit désigné, quand tout à coup un petit chien, appartenant évidemment à la bande des brigands et qui se tenait immobile sur la lisière du bois, l'œil inquiet, l'oreille aux écoutes et fièrement campé sur ses pattes, se prit à aboyer de toutes ses forces.

« L'éveil était donné, et lorsque l'escadron fut entré dans le fourré, des traces récentes et irrécusables témoignaient de la fuite précipitée et désordonnée d'une troupe de bandits à cheval.

« Le capitaine se mord la moustache, et dans un accès de mauvaise humeur facile à comprendre, tout en grommelant entre ses dents : « Le maudit chien ! » saisit son revolver et vise la malheu-

reuse vigie des brigands, qui accompagnait toujours l'escadron en aboyant de plus belle.

« Le coup part, le chien roule dans la poussière, se relève, puis retombe encore en poussant des hurlements plaintifs, et reste couché sur le dos, les quatre pattes en l'air, raide, inanimé.

« L'escadron reprend sa marche sans grand espoir de revoir les brigands, mais au bout d'un grand quart d'heure, quelle n'est pas la surprise du capitaine en voyant le fantôme du chien, ou pour mieux dire le chien lui-même, qu'il croyait avoir bel et bien mis à mort, trotinant frais et dispos sur les flancs de l'escadron, se dissimulant derrière les arbres et les hautes herbes, épiant la marche et la direction de la troupe, remplissant enfin jusqu'au bout sa mission de sentinelle avancée !

« Le capitaine, tout étonné, l'appelle ; le chien, malgré le souvenir de l'accueil peu gracieux reçu quelques instants auparavant, s'approche en frétilant. On le tâte, on l'examine ; pas la moindre égratignure, pas une mèche de son poil brûlée ou même roussie.

« Il n'y avait pas à en douter, le chien avait joué la comédie, et avec un talent et un succès dignes d'une meilleure cause.

« Son intelligence, son petit air futé trouvèrent grâce près de nos soldats, et ce fut à qui le caresserait et partagerait avec lui ses provisions.

« Hâtons-nous de dire qu'il se montra sensible et reconnaissant de ces bons procédés : il ne quitta plus l'escadron et devint l'ami et le compagnon des soldats.

« De plus, revenu de ses sympathies et de ses vellétés *brigandesques*, et tout à fait converti aux idées d'ordre et de respect à la loi, il est à cette heure le plus fin dénicheur de brigands, et par conséquent leur ennemi le plus redoutable et le plus acharné. »

(*Petite Presse* du 23 avril 1869.)

La Médiurnité au verre d'eau et la Médiurnité guérissante en Russie.

Un de nos correspondants d'Odessa (Russie méridionale) nous transmet d'intéressants détails sur la médiurnité voyante au moyen du verre d'eau. (Voir la *Revue spirite* des mois d'octobre 1864 et 1865, page 289, et du mois de juin 1868, page 161.) Cette faculté, paraît-il, est très répandue dans toutes les classes de l'échelle sociale et employée comme moyen de divination et de consultation

pour les malades. Les personnes qui en sont douées voient, dans une glace ou dans un verre d'eau, sans aucune magnétisation, et il est rare qu'elles n'y voient pas des images qui souvent changent plusieurs fois d'aspect.

Voici les renseignements qui nous sont donnés et que notre correspondant tient d'un témoin oculaire, dont la véracité ne peut être mise en doute.

« Un de mes amis, dit-il, vieux colonel en retraite, spirite et médium écrivain, à qui je fis part de ma lecture de l'article de Genève (n° de juin de la *Revue spirite*, 1868), me raconte le fait suivant, qui lui est personnel.

« Pour éviter tout changement, je laisserai parler mon interlocuteur, me bornant simplement à traduire du russe en français :

« Longtemps avant qu'il ne fût question de Spiritisme, je demeurais à Nicolajeff. La fille de mon cocher, enfant d'une douzaine d'années, était idiote et restait telle malgré tous les moyens employés par ses parents pour la rendre à la raison.

« Un jour, le père vint me trouver pour me demander la permission d'appeler une *ruakharka* (littéralement : femme savante), qui, à ce qu'on lui assurait, pouvait guérir son enfant. N'ayant rien à objecter, on fit venir la *ruakharka*, et je me rendis moi-même à la cuisine pour assister à la séance.

« La femme se fit donner un vase plat en grès, le remplit d'eau et se mit à y regarder en murmurant des paroles incompréhensibles.

« Bientôt elle se retourna en nous disant que la fille était incurable, et m'engagea à regarder moi-même dans le vase pour y voir la preuve de ce qu'elle disait.

« Prenant le tout pour un tour de passe-passe, j'y jetai un regard incrédule, et j'y vis reproduite, à mon étonnement extrême, l'image de l'enfant malade, dans sa position habituelle, c'est-à-dire assise par terre, les mains entre les jambes et balançant son corps comme le balancier d'une horloge. Devant l'enfant se tenait, comme s'il voulait se jeter sur elle, un effroyable chien noir, la regardant fixement.

« Croyant être dupe de quelque adroit escamotage, je mis la main dans le vase et je remuai l'eau, ce qui fit disparaître l'image, mais naturellement je n'y trouvai rien.

Les *ruakharky* ou *rnakharky* pullulent chez nous en Russie ; il n'y a pas jusqu'au moindre bourg, jusqu'au plus petit hameau qui n'en

ait un ou plusieurs, bien connus, vénérés ou craints, selon les bons ou les mauvais effets qu'ils produisent sur leur entourage.

« Ils s'occupent parfois de divination, mais ordinairement du traitement des maladies, le plus souvent au moyen du *nachept-chivanié* (murmurement), c'est-à-dire en murmurant parfois des prières, parfois des formules cabalistiques, en imposant un doigt, ou la main, ou les deux mains sur la partie malade.

« On peut dire, en un mot, qu'il y a autant de façons de guérir qu'il y a de ruakharky.

« La plupart d'entre eux ne traitent pas toutes les maladies, mais ont des spécialités, et les effets qu'ils produisent sont parfois prodigieux, d'autant plus qu'ils n'emploient que rarement des médicaments substantiels.

« Il est bien naturel qu'entre ces ruakharky, à plusieurs desquels on ne peut refuser une grande force magnétique ou même une médiumnité guérissante, il se mêle des charlatans qui pratiquent la plus grossière superstition, au grand détriment moral, physique et pécunier des pauvres gens qui tombent en leurs mains.

« Vu les effets souvent bienfaisants et souvent pernicieux qu'ils produisent, le peuple regarde ces ruakharky avec une confiance mêlée de crainte, qu'ils savent parfois très bien employer à leur propre avantage ; mais il y en a qui n'acceptent rien.

« Les faits ci-dessus, ajoute notre correspondant en terminant, prouvent une fois de plus que ni la médiumnité dans ses phases différentes, ni l'emploi du magnétisme ne sont des inventions nouvelles, mais que, bien au contraire, ils sont disséminés partout, même où on s'attendrait le moins à les trouver ; qu'ils sont même passés dans les us et coutumes de presque tous les peuples depuis la plus haute antiquité, et qu'il ne s'agit que de faire un triage consciencieux et raisonnable du vrai et du faux, des lois de la nature et des pratiques superstitieuses, d'éclairer et non de renverser, pour grouper autour de la vraie doctrine des millions d'adhérents, auxquels il ne manque qu'un enseignement rationnel pour être spirites, sinon de nom, au moins de fait.

« S'il vous paraissait utile de publier ces lignes, je vous autorise à y mettre mon nom, car on ne devrait pas craindre de dire hautement ses convictions, quand elles sont honnêtes et loyales.

« Agréez, messieurs, l'expression de ma plus haute considération,

« Gustave ZORN »

Négociant à Odessa (Russie méridionale), 24 août 1869.

Remarque. - Nous saisissons avec empressement l'occasion de féliciter M. Zorn de son désir de ne cacher en aucune façon sa qualité de spirite ; il serait à désirer que tous nos frères en croyance eussent le même courage devant l'opinion ; car ils y gagneraient certainement, ainsi que la doctrine, en considération et en dignité.

Cet intéressant récit ayant été lu dans un groupe spirite de Paris, a donné lieu à la communication suivante :

(Paris, 7 septembre 1869.)

A mesure que vos relations s'étendront et que les spirites épars en tous les centres étudieront les usages populaires de leurs localités, ils reconnaîtront bientôt que partout les principes du Spiritisme parfois dénaturés, mais encore reconnaissables, sont profondément enracinés dans toutes les croyances primitives ou traditionnelles. Il n'y a rien là qui puisse étonner, et on n'y doit voir qu'une preuve de plus de la réalité de l'enseignement des Esprits. Si, depuis quinze ans environ, le Spiritisme a pris un essor nouveau ; si, depuis moins de temps encore, il a été réuni en corps de doctrine et popularisé dans le monde entier, il n'en est pas moins vrai qu'il repose sur des lois aussi anciennes que la création, et qui, par conséquent, ont toujours régi les rapports des hommes et des Esprits entre eux.

Depuis le paganisme, qui n'était qu'une déification poétique des croyances spirites, et dès avant les temps mythologiques, les principes de la philosophie nouvelle, conservés par quelques sages, se sont transmis d'âge en âge jusqu'à nos jours, soulevant parfois la persécution et la souffrance contre ces précurseurs de nos croyances, mais aussi burinant leur nom en lettres d'or sur le grand livre des bienfaiteurs de l'humanité.

Chaque époque a eu ses missionnaires et ses révélateurs, dont le langage était approprié à l'avancement et à l'intelligence de ceux qu'ils devaient éclairer.

Sous un nom ou sous un autre, le Spiritisme a dominé depuis l'origine des sociétés jusqu'à l'époque actuelle, et quelles que soient les apparences, c'est encore lui qui préside à tous les mouvements philosophiques des temps présents et qui prépare ceux de l'avenir. Que repousse-t-on, en effet ? Un mot, une forme ; mais l'esprit de la doctrine est chez tous les êtres véritablement avancés et même, et peut-être surtout, chez ces prétendus matérialistes réduits à diviniser la matière, parce qu'ils trouvent trop petit et trop mesquin le

Dieu qu'on leur avait appris à adorer. Ce n'est plus, en effet, un Dieu personnel et vengeur qui peut présider désormais à la direction des humanités. La forme doit s'effacer pour ne laisser subsister que les principes.

Qu'importent les obstacles et les difficultés de la route ; marchez courageusement en avant, obéissez à l'impulsion de vos convictions raisonnées, laissez à ceux à qui ils suffisent encore les enseignements routiniers et à demi discrédités d'un passé qui s'efface davantage chaque jour, et ne vous attachez à chercher l'être divin que dans la logique, la sagesse, l'intelligence et la bienveillance infinies qui surgissent à chaque pas de l'étude de la nature.

Clélie DUPLANTIER.

Les sœurs jumelles.

Le 15 mars 1865, il est né à M. et madame Lewis E. Waterman, de Cambridge (Massachussetts), deux jumelles. L'une d'elle seulement vécut ; ils la nommèrent Rose. Ils avaient déjà à cette époque deux petites filles âgées de quatre ans. M. et madame Waterman croyaient aux enseignements de *la doctrine orthodoxe* ; mais ils connaissaient le *spiritualisme* et le considéraient comme une dérision, particulièrement madame Waterman. Si par hasard ils assistaient à une conférence ou à une séance, ils considéraient cela comme un sujet de distraction.

Avant de pouvoir parler, la petite Rose manifesta un grand amour pour les fleurs, affectionnant particulièrement les boutons de roses, et, pour la contenter, on lui attachait sur la poitrine des fleurs artificielles qu'on remplaçait quand elles étaient fanées.

Quand Rose commença à marcher seule, elle fuyait ses sœurs et paraissait avoir un grand plaisir à s'amuser seule ou avec une *compagne imaginaire*, car ses parents avaient remarqué qu'elle tendait toujours la main pour avoir un second morceau de pomme ou de gâteau, comme si elle avait eu à pourvoir aux besoins d'un autre enfant.

Elle commença à parler à l'âge de deux ans, et un jour qu'elle s'amusait avec sa *compagne invisible*, on lui demanda qui est-ce qui s'amusait ainsi avec elle ? « Ma petite sœur Lily, » répondit-elle. « — Pourquoi demandez-vous deux pommes ? — J'en veux une pour Lily. » Quand des visiteurs lui demandaient son nom : « Bouton-de-Rose, » répondait-elle. — C'est-il pour cela que vous en portez toujours un attaché sur votre poitrine ? — Non, c'est parce que ma petite

sœur Lily en porte un. – Où est votre petite sœur Lily ? – Ma petite sœur est au ciel. – Où est le ciel ? – Ici, ma petite Lily est ici. »

Beaucoup de questions semblables étaient faites à cette intéressante enfant et ses réponses *étaient toujours conformes, impliquant la présence de sa petite Lily*, qui non-seulement jouait avec elle le jour, mais qui était encore la nuit sa camarade de lit, car Rose prenait son oreiller dans ses bras, le caressait en l'appelant sa petite Lily ; elle en faisait la description à ses parents, disant qu'elle avait de beaux cheveux blonds, des yeux bleus, une belle robe et voulait que sa mère lui en fit une semblable.

Un jour du mois de janvier 1868, on trouva en sa possession un bouton de rose frais et odoriférant. Où l'avait-elle pris ? c'était un mystère pour la famille, car il n'y en avait pas à la maison, et il n'était venu personne qui eût pu le lui donner. « Où avez-vous pris cette jolie fleur ? lui demanda-t-on. – C'est ma Lily qui me l'a donnée, » répondit-elle. D'autres fois c'étaient des pensées qui lui étaient données. Les parents n'attachaient à ces faits aucune importance, lorsqu'un jour quelqu'un parla du spiritualisme et engagea M. Waterman à consulter un médium. Ayant suivi le conseil il acquit par lui la preuve que Lily n'était pas un être imaginaire ; mais bien l'Esprit de sa fille, la sœur jumelle de Rose. Madame Waterman étant devenue médium écrivain, ils obtinrent par son intermédiaire des communications de différents Esprits qui leur donnèrent des preuves remarquables d'identité, notamment une de l'Esprit Abby, une tante de M. Waterman, chez laquelle il avait passé sa jeunesse.

Ces preuves, jointes aux faits et gestes de Rose avec sa petite Lily, prouvèrent aux époux Waterman la réalité de la communication des Esprits avec les mortels.

Un matin Rose apporta à sa mère une mèche de cheveux en disant : « Maman, ma petite Lily m'a dit de te donner cela. » La mère, très *étonnée*, fut impressionnée pour écrire et elle obtint une communication de l'Esprit de la tante de M. Waterman, dans laquelle elle disait que ces cheveux étaient les siens et que bientôt ils en auraient aussi de la petite Lily. En effet, le même soir, ils en trouvèrent une mèche sur le lit de Rose, mèche dorée comme ils n'en avaient jamais vu.

(Extrait du *Spiritual Magazine de Londres.*)

Réincarnation. - Préexistence.

Un de nos correspondants a bien voulu nous adresser les extraits suivants du préambule de *l'Histoire de la Révolution française*, par Louis Blanc. Comme ils sont entièrement conformes aux principes de la philosophie spirite, nous nous faisons un devoir de les communiquer à nos lecteurs.

« Mais quoi ! même quand c'est la souveraineté de l'idée pure qui se débat, du sang ! toujours du sang ! Quelle est donc cette loi qui, à tout grand progrès, donne pour condition quelque grand désastre ? Semblables à la charrue, les révolutions ne fécondent le sol qu'en le déchirant ; pourquoi ? D'où vient que la durée n'est que la destruction qui se prolonge et se renouvelle ? D'où vient à la mort ce pouvoir de faire germer la vie ? Lorsque, dans une société qui s'écroule, des milliers d'individus périssent écrasés sous les décombres, qu'importe, disons-nous ? L'espèce chemine. Mais est-il juste que des races entières soient tourmentées et anéanties, afin qu'un jour, plus tard, dans un temps déterminé, des races différentes viennent jouir des travaux accomplis et des maux soufferts ? Cette immense et arbitraire immolation des êtres d'hier à ceux d'aujourd'hui, et de ceux d'aujourd'hui à ceux de demain, n'est-elle pas de nature à soulever la conscience jusque dans ses plus intimes profondeurs ? Et aux malheureux qui tombent égorgés devant l'autel du progrès, le progrès peut-il paraître autre chose qu'une idole sinistre, qu'une exécration et fausse divinité ?

« Ce seraient là, on en doit convenir, des questions terribles, si, pour les résoudre, on n'avait que ces deux croyances : *Solidarité des races, immortalité du genre humain*. Car, quand on admet que tout se transforme et que rien n'est détruit ; quand on croit à l'impuissance de la mort ; quand on se persuade que les générations successives sont des modes variés d'une même vie universelle qui, en s'améliorant, se continue ; quand on adopte, enfin, cette admirable définition échappée au génie de Pascal : « *L'humanité est un homme qui vit toujours et qui apprend sans cesse,* » alors le spectacle de tant de catastrophes accumulées perd ce qu'il avait d'accablant pour la conscience ; on ne doute plus de la sagesse des lois générales, de l'éternelle justice ; et, sans pâlir, sans fléchir, on suit les périodes de cette longue et douloureuse gestation de la vérité, qu'on nomme l'histoire. »

Lettres de Machiavel à M. De Girardin.

Le journal *la Liberté* publie depuis quelque temps, sous la signature de M. Aimé Dolfus, une série d'articles politiques, sous la rubrique : LETTRES DE MACHIAVEL à M. de Girardin²⁶, et dont il ne nous appartient pas d'analyser l'esprit ; mais nous reconnaissons avec une vive satisfaction que si les rédacteurs de *la Liberté* ne sont pas spirites, ils trouvent néanmoins assez adroit de se servir des principes du Spiritisme pour intéresser leurs lecteurs. Il ne faut certainement voir dans ces lettres qu'une forme, qu'un produit de l'imagination approprié par l'auteur aux circonstances actuelles. Il faudrait, pour juger ces lettres, les lire en entier. Notre cadre et l'objet spécial de nos études, nous oblige à ne reproduire que le passage suivant, que nous publions sans autres commentaires, renvoyant nos lecteurs pour plus de détails à l'appréciation qui en est faite par M. Allan Kardec, dans la communication intitulée : *Le Spiritisme et la littérature contemporaine*. Nous citons textuellement :

« Parmi les quelques hommes de votre génération qui ont su le mieux saisir et s'assimiler mes idées, mettre en pratique mes doctrines, abandonner la politique de passion pour la politique de conciliation, négliger les formes gouvernementales pour s'attacher au fond des choses, il en est un dont la vie publique semble une page détachée de l'histoire de mon temps.

« Il est mon contemporain presque autant qu'il est le vôtre ; il est votre ami comme il fut le mien. C'est pour la seconde fois qu'il se donne une mission d'apaisement et qu'il joue un rôle modérateur dont le dix-neuvième siècle ne semble deviner guère mieux que les partis du seizième, la portée et la grandeur. Il avait essayé déjà, mais sans succès, sous les Médicis ce qu'il vient de tenter plus heureusement sous les Napoléons. Avant de porter le nom que vous lui connaissez, monsieur, et que je n'ai pas besoin d'écrire, il s'était appelé François Guichardin.

« Historien et homme d'État sous sa première incarnation, il s'est révélé, la seconde, orateur de premier ordre : les deux personnalités ont tant de points de contact, que je crois pouvoir les confondre en une seule. »

(*Liberté*, du 4 septembre 1869.)

²⁶ Voir la *Liberté*, des 31 août, 2 et 4 septembre.

Correspondance.

—

Aux nombreux témoignages de sympathie pour madame Allan Kardec et d'assurances d'adhésion que nous avons reçus de nos correspondants de la France et des pays circonvoisins, à propos de la mort de M. Allan Kardec, viennent s'ajouter aujourd'hui les hommages rendus à la mémoire de notre maître vénéré par les spirites des centres d'outre-mer.

Nous nous faisons un devoir de mettre sous les yeux de nos lecteurs des extraits de deux de ces lettres, ainsi que les adhésions des sociétés de Rouen et de Saint-Aignan à la constitution de la Société anonyme.

Un de nos correspondants de Saint-Pétersbourg (Russie), M. Henri Stecki, l'auteur du *Spiritisme dans la Bible* (*Revue spirite*, novembre 1868, page 350), adhère également de la manière la plus absolue à l'organisation nouvelle. Désireux de concourir personnellement à la vulgarisation universelle de nos principes, M. Henri Stecki veut bien consacrer le produit entier de la vente de son intéressant ouvrage à l'alimentation du fonds de réserve de la caisse générale. Nous le prions d'en agréer, au nom du Spiritisme et des spirites du monde entier, nos chaleureuses félicitations et nos vifs remerciements.

Tous ces témoignages prouvent surabondamment que, selon nos plus intimes convictions, le Spiritisme réunira dans un avenir prochain, sans distinction de caste, ni de nationalité, les hommes sincèrement dévoués aux véritables intérêts et à la régénération de l'humanité²⁷.

Saint-Denis (Réunion), le 30 juillet 1869.

Monsieur le Président de la Société parisienne des Etudes spirites.

MONSIEUR,

C'est du bout du monde que vous parviendra cette lettre ; mais, si éloigné que je sois de mes frères en doctrine et de la souscription que vous avez ouverte si fraternellement pour permettre aux spirites du monde entier d'accomplir un devoir de reconnaissance envers

²⁷ Au moment de mettre sous presse, nous recevons du groupe de Montauban (Tarn-et-Garonne) une lettre d'adhésion, dont nous parlerons dans notre prochain numéro.

leur bon et regretté maître Allan Kardec, je conserve l'espoir que je n'arriverai pas trop tard pour déposer mon offrande parmi les vôtres et être compris au nombre de ceux qui se font gloire et honneur d'ériger un monument funèbre à la mémoire de l'homme de bien qui avait voué toute son existence au bonheur de l'humanité, et qui a si complètement réussi à apporter l'espérance et l'amour dans tant de cœurs.

Je charge à cet effet, mon correspondant de Paris de verser entre vos mains la somme de 50 fr.

Recevez, etc.

A. M...

Port-Louis, le 1^{er} juillet 1869.

A Monsieur le Président de la Société spirite de Paris.

MONSIEUR,

C'est avec un sentiment de pénible surprise que nous avons reçu votre circulaire en date du 1^{er} avril 1869, nous apprenant la mort subite de notre bien-aimé maître et vénéré instructeur M. Allan Kardec.

La première impression faisant place à la réflexion, nous conduit à constater que rien ne se fait inutilement dans le monde, et que tout doit suivre la loi du progrès.

Notre bien-aimé maître, depuis longtemps nous a appris à le comprendre, puisqu'il nous a dit, par l'épigraphe de la *Revue* : « *Tout effet a une cause ; tout effet intelligent a une cause intelligente ; la puissance de la cause intelligente est en raison de la grandeur de l'effet.* » Sa mort, dans les circonstances qui l'ont précédée et suivie, contribuera, nous en sommes sûr, à imposer silence aux calomniateurs, à surprendre les ignorants, et à conduire les retardataires du monde civilisé, à étudier, à voir, à comprendre et à progresser.

Si nous sommes bien convaincu des solides principes de la doctrine que M. Allan Kardec a implantés dans nos cœurs et dans nos esprits, nous devons mieux que tous autres comprendre que le mouvement transitoire qui s'opère en ce moment, est le prélude de l'ère nouvelle qui doit régénérer le monde dans un avenir prochain ; et tous les grands Esprits qui émigrent en ce moment, doivent être, à notre avis, les messies qui viendront conduire l'humanité à sa plus belle transformation.

Quel Esprit mieux que celui de M. Allan Kardec pourra prendre une part plus active dans ce beau résultat ? Quel homme durant son existence corporelle depuis 1869 ans s'est consacré à instruire d'une manière plus solide, un nombre plus grand de frères dans les principes humanitaires ?

Quel conquérant sur notre globe, quel poète, quel auteur d'invention utile, a contribué par le succès de ses conquêtes, par le charme de sa poésie, ou par la puissance de son invention à faire plus d'heureux sur la terre en douze ans de travaux soutenus, que ne l'a fait M. Allan Kardec ?

Quel homme a entrepris, poursuivi et complété un travail plus progressif et plus moralisateur que celui que nous a légué M. Allan Kardec, nous faisant comprendre par son exemple, qu'il faut toujours laisser la porte ouverte à toute heure et à tout âge, au progrès transitoire qui doit tendre à une perfection relative.

C'est pour nous tous aujourd'hui un devoir absolu d'accueillir avec empressement votre appel fraternel, et de venir de tous les points du globe terrestre, apporter le faible contingent que doit isolément tout frère spirite, au centre qui, à son tour, doit être le creuset où toutes les harmonies spirites viendront s'épurer.

J'ai l'honneur, etc.

Ch. L. L...

—
Saint-Aignan, 16 septembre 1869.

Messieurs les Membres du Comité de la caisse générale et centrale du Spiritisme, à Paris.

MESSIEURS,

Les membres du groupe spirite de Saint-Aignan, près Rouen, après avoir pris connaissance des statuts de la Société anonyme du Spiritisme, se font un devoir de féliciter les fondateurs d'une organisation qui assure définitivement la stabilité de nos principes dans l'avenir.

Les spirites de Saint-Aignan sont peu nombreux et peu fortunés, mais ils sont de ceux qui ont le plus acquis par l'étude de la doctrine, car ils ont trouvé en elle la force de supporter les épreuves souvent cruelles de la vie, et l'espérance de conquérir le bonheur pour l'avenir par leur patience et leur soumission à la volonté de Dieu.

Ayant beaucoup reçu, ils ne craignent pas de donner peu, car ils se souviennent que l'obole de la veuve a plus de prix devant Dieu que la prodigalité du riche ; mais si leurs ressources matérielles sont

modiques, ils espèrent néanmoins concourir activement et effectivement à la vulgarisation de leurs croyances en en faisant apprécier la justesse et la logique à ceux qui les entourent, en leur communiquant le courage et la confiance qu'ils y ont puisés.

Notre modeste souscription s'élève à la somme de 27 fr.

Veillez agréer, messieurs, l'assurance de notre fraternelle sympathie.

Pour tous les membres du groupe.

Le président : J. CHEVALIER.

Tisserand à Saint-Aignan, près Rouen (Seine-Inférieure).

Rouen, 29 août 1869.

*A Messieurs les Membres du Comité de la caisse générale et centrale
du Spiritisme, à Paris.*

MESSIEURS,

Les membres de la Société spirite de Rouen, réunis en séance le dimanche, 29 août 1869, après avoir étudié avec le plus grand soin les extraits des statuts de la Société anonyme du Spiritisme, publiés dans le numéro d'août de la *Revue spirite*, ayant reconnu l'utilité de cette organisation et appréciant la stabilité que la doctrine acquerra par suite des dispositions qui lui assurent une existence légale et indépendante, ont décidé ce qui suit :

1° Des félicitations seront adressées par les spirites de Rouen aux membres fondateurs de la nouvelle Société, dont ils apprécient le dévouement et le désintéressement ;

2° Ils approuvent les articles des statuts concernant la manière d'alimenter le fonds de réserve, et adhèrent de la manière la plus absolue au versement qui a été fait à la Caisse générale des 1,000 fr. provenant de la souscription de la Société de Rouen, pour le développement progressif des principes de notre consolante philosophie.

La Société de Rouen doit, avant tout, pourvoir à son existence ; ses moyens d'action sont limités, mais toutes les fois que les circonstances et ses ressources le lui permettront, son appui matériel et son assentiment moral seront acquis aux dispositions prises par la Société anonyme pour assurer la vitalité et l'extension du Spiritisme dans l'avenir.

(Extrait du registre de procès-verbaux de la séance du 29 août 1869.)

(Suivent les signatures des principaux membres.)

Dissertations spirites

Le Spiritisme et la Littérature contemporaine.

(Paris, 14 septembre 1869.)

Le Spiritisme est de sa nature modeste et peu bruyant ; il existe par la toute-puissance de la vérité et non par le bruit soulevé autour de lui par ses adversaires ou ses partisans. Utopie ou rêve d'une imagination désordonnée, après un succès d'un jour, il fût tombé sous la conspiration du silence ou mieux encore sous celle du ridicule qui, à ce qu'on prétend, tue tout en France. Mais le silence n'anéantit que les œuvres sans consistance et le ridicule ne tue que ce qui est mortel. Si le Spiritisme a vécu, bien qu'il n'ait rien fait pour échapper aux pièges de toute nature qui lui ont été tendus, c'est qu'il n'est l'œuvre ni d'un homme, ni d'un parti, c'est qu'il est le résultat de l'observation des faits et de la coordination méthodique des lois universelles. En supposant que ses adhérents humains disparaissent, que les ouvrages qui l'érigent en corps de doctrine soient anéantis, il survivrait encore et aussi longtemps qu'il existera des mondes et des lois pour les régir.

On est matérialiste, catholique, musulman ou libre penseur, de par sa volonté ou sa conviction ; il suffit d'exister sinon pour être spirite, du moins pour subir le Spiritisme. Penser, réfléchir, vivre, c'est en effet faire acte de spirite, et quelque singulière que paraisse cette prétention, elle sera promptement justifiée après quelques minutes d'examen pour ceux qui admettent *une âme, un corps, et un intermédiaire entre cette âme et ce corps*, pour ceux qui, ainsi que Pascal et Louis Blanc, considèrent l'humanité *comme un homme qui vit toujours et qui apprend sans cesse* ; pour ceux qui, comme *la Liberté*, acceptent qu'un homme puisse vivre successivement dans deux siècles différents et exercer sur les institutions et la philosophie de son temps une influence de même nature.

Qu'on soit convaincu ou non, penser, écouter la voix intérieure de la méditation, n'est-ce pas faire acte de spirite, si réellement il existe des Esprits ? Vivre, c'est-à-dire respirer, n'est-ce pas faire subir au corps une impression transmise à l'Esprit par l'intermédiaire du pénétrant ? Admettre ces trois principes constitutifs de l'être humain, c'est admettre une des bases fondamentales de la doctrine, c'est être spirite, ou du moins, c'est avoir un point de contact avec le Spiritisme, une croyance commune avec les spirites.

Entrez chez nous ouvertement ou par la porte dérobée, messieurs

les savants, eh ! que nous importe !... pourvu que vous entriez. La doctrine pénètre en vous désormais, et, comme la tache d'huile, elle s'étend et s'agrandit sans cesse. Vous êtes à nous, car la science humaine entre à pleines voiles dans la voie philosophique, et la philosophie spirite admet toutes les conclusions rationnelles de la science. Sur ce terrain commun, que vous le vouliez ou non, que vous appeliez vos concessions d'un nom quelconque, vous êtes avec nous et la forme nous est indifférente si le fond est le même.

Vous êtes bien près de croire et surtout de convaincre, monsieur de Girardin, qui trouve habile d'emprunter au Spiritisme ses mots, ses formes et ses principes fondamentaux pour intéresser vos lecteurs ! Et vous tous, poètes, romanciers, littérateurs, n'êtes-vous pas un peu spirites, lorsque vos personnages rêvent à un passé qu'ils n'ont jamais connu, lorsqu'ils reconnaissent les lieux qu'ils n'ont jamais visités, lorsque la sympathie ou la répulsion naissent entre eux du premier contact. Vous faites, sans doute, du Spiritisme, comme les machinistes font de la féerie ; c'est pour vous peut-être un truc, une mise en scène, un cadre. Que nous importe ! Vous n'en popularisez pas moins des enseignements qui trouvent de l'écho partout, car beaucoup pressentent et subissent, sans pouvoir les définir, ces convictions sur lesquelles vos plumes savantes ou poétiques viennent jeter la lumière de l'évidence. C'est une source féconde que le Spiritisme, messieurs ! C'est la Golconde inépuisable qui enrichit l'esprit et le cœur des écrivains qui l'exploitent et de ceux qui lisent leurs productions ! Merci ! messieurs, vous êtes nos alliés, sans le vouloir, sans le savoir peut-être, mais nous vous laissons juges de vos intentions pour n'apprécier que les résultats.

On se plaignait de la pénurie des instruments de convictions ; le nombre des médiums diminuait ; leur zèle se refroidissait ; mais aujourd'hui, n'est-ce pas le poète à la mode, le littérateur dont on s'arrache les œuvres, le savant chargé d'éclairer les intelligences, qui popularisent et qui répandent partout la conviction ?

Ah ! ne craignez plus pour l'avenir du Spiritisme ! Enfant, il a échappé à toutes les étreintes de l'ennemi ; adolescent, et adopté bon gré mal gré par la science et la littérature, il ne cessera sa marche envahissante que lorsqu'il aura inscrit dans tous les cœurs, les principes régénérateurs qui rétabliront la paix et l'harmonie partout où règnent encore le désordre et les dissensions intestines.

ALLAN KARDEC

LA CHARITÉ.

(Société de Paris, 9 juillet 1869, méd. M. Leymarie.)

La charité, mais ce mot existe depuis le commencement de l'humanité. Depuis le jour où un homme tendit la main à un autre homme, il y eut acte de charité, et depuis ce temps inconnu, que de faits, que d'exemples vivaces de cette pensée profonde de la conscience humaine. Ces exemples : des historiens, des moralistes, les ont relatés dans des ouvrages présents à la mémoire de tous.

Mais ce que je voudrais vous voir réellement aimer, messieurs, c'est cette charité du cœur vraiment spirite qui ne disserte pas sur un procédé, sur une manière de faire, sur des distinctions subtiles.

Donner est douce chose, et jamais la main droite dût-elle voir ce que fait la main gauche !

Chers spirites, frères aimés, soulagez vos semblables sans parti pris, donnez à ceux qui souffrent, à ceux qui attendent ; à ces mères, à ces enfants abandonnés, à tous les déshérités et vous ferez œuvre véritable.

Mais ce n'est là que de la charité banale que tous les hommes pratiquent comme vous à quelque croyance qu'ils appartiennent. Le spirite doit voir plus loin ; le spirite doit par étude, par intention, sonder ces douleurs cachées, honteuses, douloureuses qui rongent tant de belles et excellentes natures, tous ces martyrs du devoir, de la conscience, tous ces forçats de l'épreuve humaine, voués par des fautes antérieures à se purifier de toute une existence de méfaits ignorés. Ah ! pour ceux-là ayez du cœur, des attentions délicates, des paroles consolantes ; partagez avec ces vaillants de la vie qui luttent sourdement contre la force irritée, mais juste qui les frappe et les frappe sans cesse.

Voyez-les, ces parias au front inspiré ; les uns sont des épaves commerciales frappées et coulées comme des navires en détresse ; d'autres voient toutes les affections les fuir ; femme, enfants bien-aimés, intérieur laborieusement édifié, tout disparaît. Celui-là, c'est la maladie qui le frappe lui ou les siens ; torture incessante, enfer de la vie, où l'espoir semble fuir devant des douleurs sans cesse renaissantes.

Oui, sondez ingénieusement les plaies de tous ces déshérités, allez à eux ; consolez, donnez votre cœur, votre bourse, votre main, votre appui, car savoir chercher délicatement, c'est le mérite de la charité spirite ; c'est là l'œuvre choisie et le sens intime de l'épigramme chérie du maître : « *Hors la Charité point de salut.* »

Quatre mots doivent être la base de la langue spirite : *Pardon, amour, solidarité, charité.*

BERNARD.

Poésies spirites.

Les Lunettes.

FABLE.

Devant les grands reflets d'or, de pourpre et d'opale,
Que le déclin du jour à l'Occident étale,
Simon, l'homme des champs, est muet et rêveur ;
Même une larme brille au bord de sa paupière.
Cet immense foyer d'éclatante lumière
D'un émoi doux et vague a pénétré son cœur.

Simon n'est pas un homme de science
Ne voyant que matière et mécaniques lois ;
Il a plus de bon sens ; il a sa conscience ;
Il est intelligent et modeste à la fois.

Dans le cours de sa rêverie,

Il murmurait les mots : Ame, Dieu, Créateur,
Quand un rire léger, rire de moquerie,
Surgit à ses côtés. Quel était le railleur ?
Monsieur son fils !... jeune homme encore imberbe,
Et pourtant *diplômé* déjà... savant en herbe.

- Enfant, j'admire la splendeur

De ce tableau grandiose, harmonique,
Je vois, je sens et je crois par le cœur.

- Et le fils, gravement et toujours ironique :
Vous voyez, dites-vous, et vous croyez... c'est bien !
Mais moi je ne vois rien, rien, absolument rien.

- Facétieux dans ses attaques,

Autant qu'opiniâtre à se donner raison,
Le jeune bachelier regardait l'horizon,
Avec des lunettes opaques.

Matérialistes savants,

Du moins prétendus tels, qui jetez à tous vents
Vos démonstrations boiteuses, incomplètes,
Ne sont-ce pas là vos lunettes ?

OMBRE.

Bibliographie.

NOUVEAUX JOURNAUX ÉTRANGERS.

Swiarto Zagrobowe (la lumière d'outre-tombe) journal spirite mensuel, publié en cahier de 16 pages in-octavo à Léopold (Gallicie autrichienne) rédacteur-gérant : W. Letronne.

Conditions d'abonnement par an : Gallicie autrichienne : 10 fr. – Provinces autrichiennes limitrophes : 11 fr. – Pays étrangers : 12 fr.

L'Écho d'outre-tombe, moniteur du Spiritisme au Brésil, publié mensuellement à Bahia, en langue portugaise par cahier de 60 pages in-octavo sous la direction de M. Luiz Olympio-Telles-de-Menezes, membre de l'Institut historique de Bahia.

Conditions d'abonnement par an :

Bahia	9 000 réis.
Provinces brésiliennes	11 000 réis.
Étranger	12 000 réis.

Bahia. - *Largo d'o desterra n° 2.*

Statuts de la Société anonyme du Spiritisme; brochure in-8. – prix : 1 fr. Paris ; administration de la Société anonyme, 7, rue de Lille.

Avis

Pour satisfaire au vœu exprimé par un certain nombre de nos abonnés, nous publions ci-dessous le modèle de suscription des lettres à adresser à la Société anonyme. La forme suivante nous a paru remplir toutes les conditions désirables pour assurer l'arrivée des correspondances à destination et éviter toute désignation personnelle :

A la *Société anonyme du Spiritisme*,
7, rue de Lille,

Paris.

Remarque. - Nous rappelons que pour réduire les démarches et les pertes de temps à leur plus simple expression, les valeurs ou mandats de poste insérés dans les lettres adressées à la Société, devront être faits à l'ordre de M. Bittard, chargé spécialement des encaissements, sous la surveillance du comité d'administration de la Société.

Nous prévenons nos correspondants que la *Librairie spirite* peut leur fournir contre un mandat de poste, et sans augmentation de prix, tous les ouvrages parus en librairie ; le port en sus pour l'étranger.

Pour le Comité d'administration, le Secrétaire-gérant : A. DESLIENS.